

15 juillet 2020

À le Commissaire Enquêteur,
Habitant depuis 15 ans à Bellignies, M. Côté du
Nageur, l'extension de la carrière est une très
mauvaise nouvelle

En effet, je subis des vibrations régulières
le midi et depuis 1 an, un bruit de concasseur
démarant très tôt le matin entre 6H30 et 7H00.
J'ai une fissure de plusieurs centimètres au sol à
l'intérieur de ma maison et je constate des fissures
au niveau des murs, un affaissement de ma maison
coté droit (vue de face), des tuiles cassées, des
vitres cassées chaque année.

Le bruit constaté par la création des merlons
depuis 1 an et encore aujourd'hui malgré la
création de ces merlons (Buldozer).

Je suis donc très défavorable à l'extension
de cette carrière se dirigeant vers notre village.

Site à la lecture de l'étude, des veines venant
de la carrière et se dirigeant vers la rue du dehors
existe bien, que se passera-t-il si l'extension à lieu?

Je m'interroge aussi sur le non respect des
normes actuelles (bruit, poussières, etc) qui seront
encore, je suppose, non respectées avec cette extension.

Je compte sur vous pour faire valoir nos droits,
en quoi, une procédure judiciaire sera engagée.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance
de mes sincères Salutations.

Benoît DUFOUR MOW

Feyffeta 05